

PROGRAMME OMT DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES

27 – 29 septembre 2018

NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. Considérant que l'**Organisation Mondiale du Tourisme** souhaite réaliser une série de trois Ateliers et un Séminaire Régional au titre du PRCS pour l'assistance à ses États Membres dans la mise en place, étape par étape, d'un système de statistiques du tourisme en renforçant les capacités d'experts nationaux clés, et considérant la volonté du **Gouvernement de la République Algérienne et Démocratique et Populaire** de les accueillir, nous portons à la connaissance des États Membres que les travaux du deuxième Atelier de la série se tiendront à Alger à date du **27 au 29 septembre**, sur invitation conjointe du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire et l'OMT. Ces Ateliers sont ouverts à la participation des États membres de la région invités à cet effet.

I. LIEU DES RÉUNIONS

2. Les réunions se tiendront au : Hôtel NEW DAY

Adresse : 34 Rue des Frères Mokhtari Hussein Dey – Alger.

(+) 213 23 77 45 45

(+) 213 23 77 48 48

reservations@hotel-newday.com

commercial@hotel-newday.com

hanane.benmokhtar@hotel-newday.com

II. RÉPONSE À L'INVITATION

3. Les gouvernements (et autres instances) conjointement invités par le **Gouvernement de la République Algérienne et Démocratique et Populaire** et l'**Organisation Mondiale du Tourisme**, sont priés de faire parvenir leur réponse et confirmation aux adresses suivantes en indiquant autant que possible, la composition de leur délégation ainsi que son plan de vol et son lieu d'hébergement choisi :

Mme Elcia Grandcourt

Directrice de Programme
Département régional pour l'Afrique
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Poeta Joan Maragall, 42
28020, Madrid
Espagne
Tél.: (+34 91) 5678150
Fax: (+34 91) 571 37 33
E-mail: caf@unwto.org

Mme Asma Moulay

Directrice de la Communication et de la Coopération
Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
119 rue Didouche Mourad, Alger, Algérie
Tél: +213 21615851
E-mail: dcmta@gmail.com

III. STATUT DES PARTICIPANTS

4. Le **Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire** prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée et le départ des délégués conjointement invités, ainsi que leur séjour en Algérie. Au cours de ce séjour, les délégués jouiront des privilèges et immunités prévus par la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946.

IV. FORMALITÉS D'ENTRÉE

5. Un passeport en cours de validité est obligatoire pour l'entrée et le séjour en Algérie. Les délégués des pays concernés par les visas d'entrée, pourront formuler leurs demandes de visas auprès des représentations diplomatiques de la **République Algérienne Démocratique et Populaire** accréditées auprès des pays (Avec présentation de l'invitation conjointe **RADP/OMT**).

V. TRANSPORT

6. Le **Ministère du tourisme et de l'artisanat de la République Algérienne Démocratique et Populaire** assurera gratuitement pour tous les participants, le transfert entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, ainsi que les déplacements entre les hôtels et le lieu des réunions. Tous les participants sont priés de bien vouloir transmettre leur plan de vol, auprès de:

Nom : Debba Abd- Errahmane

Touati Chakib

Tel : 00213 779726983

00213771165934

E-mail : dcc.mta@gmail.com

VI. ACCUEIL À L'AÉROPORT

7. Le **Ministère du Tourisme et de l'Artisanat de la République Algérienne Démocratique et Populaire** assurera l'accueil de tous les participants à leur arrivée à l'aéroport, tous les participants sont priés de s'inscrire en ligne, en précisant leur plan de vol auprès de :

Nom : Debba Abd- Errahmane

Touati Chakib

Tel : 00213 779726983

00213771165934

E-mail : dcc.mta@gmail.com

VII. HÉBERGEMENT

8. Les délégués sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour effectuer leur réservation auprès des Hôtels ci-dessous énumérés, par téléphone, fax ou courriel en précisant qu'ils assisteront à **l'Atelier du Programme des Capacités Statistiques de l'OMT à Alger**.

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies

N°	ETABLISSEMENTS	CATEGORIE DE L'ETABLISSEMENT	TYPE DE CHAMBRE	TARIFS (EURO)	COORDONEES	DISTANCE/ DUREE DU TRAJET PAR RAPPORT AU LIEU DE LA MANIFESTATION
01	HOTEL SOFITEL	5*	Chambre classique	300	172 Rue Hassiba Benbouali - Alger (+) 213 21 68 52 10 (+) 213 21 67 31 90 H1540@SOFITEL.COM	15 Minutes
02	HOTEL NEW DAY	4*	Chambre single	93	34 Rue des Frères Mokhtari Hussein Dey - Alger (+) 213 23 77 45 45 (+) 213 23 77 48 48 reservations@hotel-newday.com commercial@hotel-newday.com hanane.benmokhtar@hotel-newday.com	Lieu de la manifestation
			Chambre double	110		
			Suite junior	130		
			Suite senior	145		
03	HOTEL L'OASIS	4*	Chambre classique Chambre Double Chambre Classique	130	32 Rue Mouloud Belhouchet Hussein Dey - Alger (+) 213 21 77 04 04 (+) 213 21 77 05 05 (+) 213 21 77 06 06 reservation@oasishotel-dz.com commercial@oasishotel-dz.com	01 Minute
04	HOTEL LAMARAS	4*	Chambre single	170	01 Rue Rabia Mohamed Kouba - Alger (+) 213 21 77 27 93 (+) 213 21 77 97 79 (+) 213 21 77 87 79 booking@lamarazhotels.com RM@lamarazhotels.com	10 Minutes
			Chambre double	192		
			Suite de Luxe	285		
			Suite Junior	135		
06	HOTEL AZ	4*	Chambre classique- Confort- Deluxe	119	11 Rue Rabia Mohamed Kouba - Alger (+) 213 21 77 73 73 contact@azhotels.dz	10 Minutes
			Ville-Twin Deluxe V	154		
			Delux Mer- Exccutive Suite Junior	184		
			Suite	260		

VIII. RÈGLES SANITAIRES

9. Aucune obligation de vaccination n'est exigée pour l'entrée en Algérie.

IX. INSCRIPTION ET BADGES

10. Il est prévu sur le lieu des réunions un comptoir d'inscription, qui sera ouvert **le jour d'ouverture de l'Atelier**, avant le début des travaux. Les badges seront remis à l'inscription.

X. LANGUES DE TRAVAIL

11. Les langues de travail de l'atelier seront l'arabe et le français avec traduction disponible. Il est prévu un service de traduction simultanée dans les deux langues.

XI. PROGRAMME SOCIAL

12. Il est prévu d'organiser une visite touristique et culturelle guidée après l'atelier.

XII. RÉGLEMENTATION MONÉTAIRE

12. La monnaie locale de la République Algérienne Démocratique et Populaire est le Dinar Algérien (DZD). Le taux de change en date du **16 JUILLET 2018 en Euro et en Dollars US est de :**

1 Euro: 137.5004 (achat) 137.5650 (vente)

1 USD : 117.6524 (achat) 117.6674 (vente)

XIII. CLIMAT

13. La température moyenne à Alger au mois de septembre évolue entre 18° C minimum et 29° C maximum.

XIV. HEURE LOCALE

14. L'heure locale en Algérie est +1 UTC par rapport au temps universel (TU+1).

XV. HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

16. Les banques sont ouvertes de 9 H 00 à 16 H 00.

17. Les magasins sont ouverts de 8 H 00 à 21 H 00.

18. La fonction publique est ouverte de 8H à 16H30.

VI. ÉLECTRICITÉ

19. La tension électrique en Algérie est 220 volts.

XVII. INFORMATION SUR LE SITE WEB

20. Pour plus d'information sur ces deux événements, veuillez consulter le site web de l'OMT : http://statistics.unwto.org/event/algeria_2nd_workshop

Organisation mondiale du tourisme (UNWTO) – Institution spécialisée des Nations Unies